

**ATTIJARI LEASING**  
**SA au capital de 27.500.000 DT**  
**Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac- Tunis**  
**Identifiant Unique 0496311P**

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra Jeudi le 28 avril 2022 à 11 heures du matin au siège de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac, 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2021.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2021;
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2021;
4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers;
5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2021;
7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2021;
8. Fixation des rémunérations des membres du comité Permanent d'Audit Interne et du comité risque pour l'exercice 2022
9. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés;
10. Renouvellement du mandat des administrateurs indépendants et du représentant des actionnaires minoritaires
11. Pouvoirs.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

**P/ Le Président du Conseil**  
**Le Directeur Général**

# Projet des Résolutions à L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing à tenir en date du 28/04/2022

## **PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2021 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

## **DEUXIEME RESOLUTION :**

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

## **TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

(Montant en Dinars Tunisien)

<b><u>Proposition Affectation du Résultat 2021</u></b>	
<b>Résultat Net 2021</b>	7 058 863
Report à Nouveau	3 203 838
Modifications comptables	1 890 629
Réserves spéciales de réinvestissement	2 000 000
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>10 153 330</b>
Distribution prévue (1,2DTdinar/ action ou de 12% de la VN)	<b>3 300 000</b>
Dotations à un Fonds Social	<b>300 000</b>
<b>Report à Nouveau</b>	<b>6 553 330</b>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le **24 Mai 2022**

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

## **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2021 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2022 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2022 à 15 mille dinars nets.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée générale renouvelle pour un nouveau mandat 2022-2024 les Administrateurs indépendants ainsi que le représentant des actionnaires minoritaires en fonction actuellement.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....

**HUITIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....